

MOBILITÉ ET CHÔMAGE DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS LA RÉGION DE MARRAKECH

Mohammed BOUGROUM*
Patrick WERQUIN**

***Résumé** - Les travaux rapportés ici fournissent les premiers résultats d'une enquête longitudinale sur les jeunes diplômés chômeurs dans la région de Marrakech (à partir du recensement CNJA). Le dépouillement porte sur la mobilité géographique et la fréquence des transitions sur le marché du travail.*

L'analyse du premier aspect a pour objectif de décrire les effets de la mobilité sur l'accession ou non à un emploi alors que l'analyse de la fréquence des transitions vise à décrire le rôle des caractéristiques individuelles sur le nombre de changements de situations sur le marché du travail.

La mise en évidence d'une forte proportion de chômeurs de longue durée constitue le fait commun aux deux approches. Un phénomène comparable à une segmentation du marché du travail en secteur primaire et secteur secondaire est aussi identifié. En fait, trois groupes de diplômés se dégagent : les chômeurs de longue durée, les travailleurs stables et les travailleurs instables.

Mots-clés - FORMATION, CHÔMAGE, EMPLOI, ENQUÊTE LONGITUDINALE, TRAJECTOIRE INDIVIDUELLE.

Ce travail bénéficie du soutien du Ministère français des Affaires Etrangères (AI 91-607) et de la Communauté Economique Européenne (Programme Med-Campus, projet 84).

* Unité de Recherche en Économie Quantitative et Economie du Travail (UREQET), Faculté de Droit de Marrakech, Maroc.

** Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) et Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM), Marseille, France.

La persistance d'un taux de chômage important chez les jeunes diplômés est l'un des faits marquants de l'évolution du marché du travail marocain durant la décennie quatre vingt¹. Si le chômage des jeunes est une réalité observable dans tous les pays, les situations nationales restent différentes. Une caractéristique distingue, entre autres, la situation marocaine de celle de la plupart des pays développés : le taux de chômage et le niveau de formation semblent évoluer dans le même sens. En effet, les taux de chômage les plus élevés se rencontrent parmi les plus diplômés. Ce qui n'est pas le cas en France, par exemple, où le taux de chômage est inversement proportionnel au niveau de formation des travailleurs (Vernières, 1993)².

Un autre aspect du contraste entre la situation marocaine et celle des pays développés, réside dans le nombre d'études traitant du chômage et de ses déterminants et notamment au niveau empirique. Depuis la fin des années soixante-dix, le développement des enquêtes micro-économiques et/ou la disponibilité croissante de recueils de données administratives a permis traiter abondamment la question en Europe et aux Etats-Unis. Le travail décrit ici vise à compenser une partie du déficit d'études de terrain menées au Maroc. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, les investigations rapportées ici portent exclusivement sur la région de Marrakech (voir description de l'enquête et de la méthode statistique dans la section 2) au début des années quatre-vingt-dix. Les résultats produits sont centrés sur les conséquences de la mobilité géographique sur la situation par rapport à l'emploi (section 3) et sur les déterminants individuels des transitions sur le marché du travail (section 4). Avant cela, la première section précise le cadre socio-économique d'ensemble du Maroc. Les données utilisées sont présentées en annexe.

1. UNE ÉVOLUTION DÉFAVORABLE AUX JEUNES DIPLÔMÉS AU MAROC

D'un point de vue macro-économique, la détérioration de la situation des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché du travail s'explique par

¹ Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que le taux moyen. Pour les jeunes âgés de quinze à vingt quatre ans, le taux de chômage est de 21,5 %. Parmi les jeunes, ce sont les diplômés (baccalauréat et au delà) qui sont les plus touchés : le taux atteint 64 % contre 11,9 % pour les jeunes n'ayant pas de diplôme. (Source : enquête nationale sur le niveau de vie 1990-1991 - Ministère du Plan - Rabat).

² Même si un renversement semble pointer pour certaines catégories de jeunes diplômés. Voir les travaux récents du CEREQ.

l'existence d'un déséquilibre à la fois quantitatif et qualitatif entre l'offre et la demande de travail qualifié. En effet, la forte croissance de la demande d'éducation³ a provoqué un excès structurel de l'offre de travail qualifié sur les potentialités d'emploi offertes par le système productif. D'autre part, le manque de liens étroits entre le système éducatif (notamment la formation générale) qui a peu évolué et le système productif en pleine mutation s'est traduit par l'apparition d'un chômage 'structurel' dû à l'inadaptation de la formation aux besoins du système éducatif⁴.

De plus, la mise en oeuvre, au Maroc durant la décennie quatre-vingt, d'une politique d'ajustement qui s'est traduite par une modification en profondeur du fonctionnement du marché du travail caractérisée essentiellement par une nouvelle définition du rôle de l'Etat sur ce marché, n'a fait que rendre plus aigu ce déséquilibre structurel. D'une manière générale, on se dirige vers une situation où l'Etat minimise ses interventions directes sur le marché du travail en tant qu'employeur et législateur pour se recentrer sur des fonctions indirectes telles que l'information et la formation⁵. En effet, au Maroc comme dans d'autres pays comparables, le secteur public (administration et entreprises publiques ou semi-publiques) a été pendant longtemps le plus gros demandeur de travail qualifié. En même temps, cette croissance de l'emploi public a entraîné la mise en place progressive d'un cadre réglementaire. Avec l'adoption d'une politique d'ajustement structurel au début des années quatre-vingt, une nouvelle tendance inverse semble se dessiner. D'un côté, l'emploi public, sous l'effet du désengagement progressif de l'Etat des secteurs sociaux (santé...) et des programmes de privatisation, est appelé à diminuer.

De l'autre côté, la croissance du secteur privé et les difficultés d'emplois favorisent un processus de déréglementation. Parallèlement à cette double tendance à la baisse de son rôle dans les domaines de l'utilisation directe du travail et de sa réglementation, l'Etat renforce son action dans le domaine de la diffusion de l'information et tente de redéfinir une nouvelle politique en matière d'éducation. Ainsi, pour permettre une meilleure connaissance de la réalité du marché du travail et faciliter la circulation de l'information sur celui-ci, les pouvoirs publics créent le

³ Trois facteurs peuvent l'expliquer : la structure démographique, les normes sociales qui font de la formation supérieure un moyen privilégié de réussite sociale et enfin la rareté des emplois qui incite les jeunes à prolonger leurs études.

⁴ Ce phénomène a été mis en évidence par les travaux du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir consacrés aux jeunes diplômés suite au recensement de ces jeunes au chômage effectué en 1991.

⁵ Voir à ce sujet, les actes du colloque 'Emploi-Formation-Développement' [1994].

Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir (CNJA)⁶ et mettent en place les Centres d'Information et d'Orientation relevant du Ministère du Travail. De plus, devant les nouvelles réalités du marché du travail, le rôle de l'Etat ainsi que ses modalités d'action en matière de formation sont au coeur du débat national en cours sur le système éducatif.

Cette analyse globale, malgré sa relative pertinence, reste incomplète pour trois raisons principales. Tout d'abord, elle ne pose pas la question de la logique même de fonctionnement du système éducatif et de son lien avec le système productif et ne permet pas d'en analyser le dysfonctionnement⁷ (Gautier, 1994 ; Godet, 1993). Ensuite, le niveau d'agrégation élevé et l'horizon temporel limité (analyse par construction monopériode) rendent moins directes ses implications pratiques dans la mesure où, compte tenu de la complexité des relations en cause sur le marché du travail, il s'avère difficile de mettre en place des politiques d'emploi sur la base de telles analyses macro-économiques. Enfin, elle met l'accent sur l'offre de travail occultant ainsi le rôle important de la demande de travail dans l'évolution du chômage des jeunes diplômés. En effet, l'insertion d'un jeune sur le marché du travail et par conséquent sa trajectoire professionnelle dépend aussi bien de ses caractéristiques productives et individuelles (c'est-à-dire de sa compétence) que du comportement des entreprises. Leur rôle est d'autant plus important que le marché est en déséquilibre en faveur de la demande de travail⁸. L'analyse des politiques de gestion des ressources humaines des entreprises (politiques de recrutement...), l'étude de la formation et du fonctionnement des marchés internes sources de phénomènes de segmentation du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971)⁹ sont autant d'éléments importants dans l'appréhension du chômage des jeunes diplômés.

Pour pallier à ces insuffisances, les études micro-économiques sur des données longitudinales s'avèrent pertinentes (Gérard-Varet et alii., 1991). En passant d'une analyse en termes de stock à une analyse en termes de flux, elles permettent de nuancer et de mieux comprendre les résultats de l'approche globale conduite dans un contexte macro-économique donné. Au Maroc, les travaux du

⁶ Organisme public d'études et de prospection sur le marché du travail créé à la fin des années quatre-vingt.

⁷ Comme ont été comparés les systèmes scolaire français et dual allemand, et toute proportion gardée, on peut parler d'une insuffisante valorisation sociale de l'enseignement professionnel au Maroc. En outre, le mode d'accumulation prédominant au Maroc essentiellement basé sur la logique de la rente (voir CNRS, 1994) ne favorise pas cette valorisation.

⁸ On parle alors de paradigme de la demande (Bienvenue et alii, 1993).

⁹ L'existence du secteur informel augmente la pertinence des analyses en termes de segmentation.

CNJA sont le point de départ de telles démarches dans lesquelles s'inscrit aussi ce travail : une analyse du chômage des jeunes diplômés dans la région de Marrakech à partir de données individuelles longitudinales.

L'objectif ici est double. Sur le plan méthodologique, il s'agit d'illustrer la pertinence d'une telle démarche dans la compréhension du phénomène chômage en général et de la mobilité géographique et professionnelle des jeunes diplômés chômeurs dans la région de Marrakech en particulier. Sur le plan analytique, il s'agit de mettre en évidence des typologies de chômeurs et de les interpréter sur la base de caractéristiques individuelles. En d'autres termes, il s'agit d'une part de tester une relation de causalité entre mobilité géographique et prise d'un emploi pour les personnes ayant déménagé et, d'autre part, d'étudier la fréquence des changements de statuts sur le marché du travail pour les autres.

Deux groupes d'individus issus du même échantillon sont étudiés. Le premier permet d'appréhender l'impact de la mobilité géographique sur la situation sur le marché du travail en fonction des motifs de cette mobilité. Le second autorise la construction de typologies de chômeurs selon le nombre de situations connues sur le marché du travail et d'analyser dans quelles mesures les variables individuelles (âge, genre, etc.) sont discriminantes.

2. ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES SUR DONNÉES LONGITUDINALES

2.1. Les données

Les données utilisées proviennent d'une enquête rétrospective, par entretien en face-à-face, réalisée conjointement par l'Unité de Recherche en Economie Quantitative et Economie du Travail (Ureqet) et le Groupement de Recherche en Economie Quantitative d'Aix-Marseille (Greqam). Elle porte sur un échantillon de mille soixante quatorze personnes issues de la population des jeunes diplômés recensés par le CNJA en 1991 dans la Wilaya¹⁰ de Marrakech.

L'enquête permet de reconstituer la trajectoire individuelle des jeunes interrogés sur une période de quarante et un mois de juillet 1990 à novembre 1993. Le questionnaire comprend trois parties. La première contient l'état civil. La deuxième est un calendrier mensuel décrivant les situations connues par l'individu sur le marché du travail mois par mois. La troisième reprend chacune des situations

¹⁰ La wilaya [unité administrative marocaine intermédiaire entre le Département (appelé province au Maroc) et la Région] de Marrakech comprend cinq départements (ou provinces) dont trois urbaines.

énoncées dans le calendrier et la décrit plus en détail.

Sur mille soixante quatorze personnes, six cent soixante douze ont été interrogées directement. Cent trente huit personnes ayant déménagé hors de la région au cours de la période d'observation constituent le sous-échantillon de personnes mobiles pour lesquelles les informations ont été recueillies indirectement auprès de membre de la famille. Le reste représente les questionnaires non réalisés ou ceux perdus définitivement (deux cent soixante quatre).

Un quart des jeunes sélectionnés est donc absent du recueil de données. Une recherche des non-répondants est en cours pour diminuer le biais qui en résulte. Les non-réponses sont essentiellement dues à des imprécisions dans l'adresse des jeunes qui n'ont donc pas pu être retrouvés et si le biais ne peut pas être considéré comme nul, il est sans doute minime du fait qu'il n'est pas uniquement dû à un déménagement que l'on associe souvent à une modification de situation quant à l'emploi.

2.2. Les tableaux analysés

Le travail présenté est le résultat d'un dépouillement partiel de l'enquête décrite plus haut. Le dépouillement porte sur les questions décrivant la situation avant et après le déménagement et les motifs de cette mobilité pour les personnes mobiles. L'objectif est ici d'étudier les changements d'états observés après la mobilité à la lumière des motifs du déménagement. Pour les personnes n'ayant pas connu de mobilité géographique, le dépouillement porte sur l'analyse de la fréquence des transitions. Le but, dans ce cas, est d'étudier la nature des changements d'états sur le marché du travail connus par ces jeunes.

Les individus sont décrits par un ensemble de variables qualitatives. Les modalités de chacune des variables sont mutuellement exclusives (un individu possède une et une seule modalité de chaque variable). La modalité possédée par l'individu prend la valeur un, les autres sont mises à zéro. L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (Escofier et Pagès, 1988) permet de synthétiser la structure d'un tel tableau. A travers l'étude des liaisons linéaires (proximités, corrélation...) entre lignes et colonnes du tableau, un ensemble d'indicateurs (axes factoriels, représentations graphiques, taux d'inertie...) permettent de mettre en évidence les oppositions entre groupes d'individus et d'interpréter ces oppositions en termes de corrélations entre modalités et variables. Par la technique des variables supplémentaires, cette méthode permet d'analyser la structure du tableau en mettant l'accent sur un aspect particulier. En effet, les variables ou les modalités

mises en supplémentaires n'interviennent pas dans la formation des groupes (étude de liaisons linéaires entre les lignes et les colonnes du tableau). Elles permettent seulement d'utiliser les oppositions entre ces groupes.

D'autres tableaux résumant d'une manière différente l'information disponible pourraient être élaborés (la durée des états ou leur séquence pourrait remplacer la fréquence). D'autres techniques peuvent être aussi utilisées (classification hiérarchique, etc.).

Deux tableaux ont été analysés. Le premier décrit les cent trente huit personnes mobiles à l'aide de trois variables qualitatives : "Situation avant le déménagement" (AVA), "Situation après le déménagement" (APR) et "le Motif de déménagement" (DEM). Le deuxième tableau décrit les six cent soixante douze individus interrogés directement à l'aide de six variables qualitatives : "Nombre d'épisodes d'emplois" (EMP), "Nombre d'épisodes de chômage" (CHO), "Nombre d'épisodes d'études" (ETU), "Nombre d'épisodes de stage" (STA), "le genre" (SEX) et "l'Age" (AGE). L'annexe fournit la liste des modalités pour chacune de ces variables.

L'ensemble des résultats sont détaillés puis synthétisés dans les sections suivantes.

3. ANALYSE DE LA MOBILITÉ

L'objectif de cette analyse est d'étudier la correspondance entre les modalités de la variable qui contient la "situation avant le déménagement" (AVA) et celle qui contient la "situation après" (APR) et de les illustrer par les modalités de la variable "motif du déménagement" (DEM) qui intervient en tant que variable supplémentaire. L'analyse fournit donc une typologie des individus selon la nature du passage d'un état à l'autre suite à la mobilité en fonction des raisons de déménagement.

Jouant un grand rôle dans le positionnement des axes à cause de leurs effectifs réduits, les modalités suivantes figurent en éléments supplémentaires : "inactivité avant" (AVA3), "stage avant" (AVA5) ainsi que "inactivité après" (APR3), "stage après" (APR5) et "autre (situation) après" (APR6).

Afin de mettre en évidence tous les changements de situation et notamment ceux correspondant à des effectifs importants et qui concernent les liaisons entre l'emploi et le chômage ("chômage avant" \emptyset "emploi après" ou "emploi avant" \emptyset "emploi après"), deux analyses sont conduites. Dans la première (3.1), seules les

modalités à effectif réduit mentionnées plus haut sont mises en supplémentaires. Dans la deuxième (3.2), les modalités "études avant" (AVA4) et "études après" (APR4) sont aussi mises en variables supplémentaires¹¹.

3.1. Première analyse : un important chômage de longue durée

Il est important de noter que la mise en éléments supplémentaires des modalités à faibles effectifs simplifie énormément la structure du tableau. Ceci explique le fait que les trois axes factoriels expliquent à eux seuls 82 % de l'inertie totale du nuage.

L'axe 1 met en évidence l'opposition entre l'état études et le couple : "chômage avant", "chômage après". Il peut être interprété comme un axe de chômage de longue durée. Il oppose les personnes qui, pour des raisons diverses que nos données ne permettent pas de préciser, sont enfermés dans la situation du chômage aux personnes qui, grâce à une situation initiale plus favorable (études, emploi) échappent à cette situation.

En effet, les deux regroupements de modalités qui contribuent le plus à la formation de cet axe sont :

- du côté négatif : "études avant" et "études après" (AVA4 et APR4), "emploi avant" (AVA1) ;
- du côté positif : "chômage avant" et "chômage après" (AVA2 et APR2).

Le regroupement du côté négatif traduit un effet propre à la méthode utilisée (ACM) et révèle aussi une caractéristique de la structure des données. L'effet de la méthode vient du rôle prépondérant de la modalité "études après" (APR4) dans la formation du premier axe (25 % de l'inertie de cet axe). Cela s'explique par la diminution importante (une baisse de 35 %) de l'effectif de la modalité "étude" suite au déménagement. La caractéristique de la structure des données est révélée par le regroupement de la situation "emploi avant" (AVA1) avec les situations "études avant" (AVA4) et "études après" (APR4). Ce regroupement reflète le fait que les seuls changements de situation de ceux en "emploi avant" se font vers les "études après". En fait, seuls 13,5 % des actifs occupés avant la mobilité changent de situation après. Ils deviennent tous étudiants (l'analyse de la situation "emploi après" sera faite lors de l'interprétation du deuxième axe). De plus, 47 % des

¹¹ Les résultats détaillés des analyses (taux d'inertie, coordonnées factorielles, graphiques) ne sont pas reproduits ici mais sont disponibles auprès des auteurs.

personnes en "étude avant" se retrouvent dans la situation "emploi après".

Le regroupement du côté positif ("chômage avant" et "chômage après" : AVA2 et APR2) traduit le fait qu'une proportion importante des personnes au chômage avant le déménagement ne changent pas de situation après (42 %). L'examen des motifs du déménagement de ce groupe montre que plus de 54 % d'entre eux déménagent pour des raisons familiales, 28 % pour chercher du travail et 18% pour d'autres raisons. Ces pourcentages peuvent cacher des phénomènes différents que seule une analyse plus poussée basée sur d'autres caractéristiques individuelles (âge, genre, qualification par exemple) peut mettre en évidence de façon claire. En effet, les jeunes qui invoquent des raisons familiales peuvent être des jeunes femmes mariées dont le mari a déménagé ou se trouvait déjà hors de Marrakech aussi bien que des jeunes suivant leurs parents dont ils dépendraient encore financièrement.

Par ailleurs, le fort taux des personnes n'ayant pas réussi à sortir du chômage malgré une mobilité motivée par la recherche d'un emploi (28 %) traduit un chômage de longue durée dont les déterminants dépassent la seule volonté de mobilité.

En résumé, l'examen des raisons de la mobilité de ce groupe (de chômeurs de longue durée) permet de distinguer deux sous-groupes d'individus : ceux qui ont subi la mobilité (raisons familiales) et ceux qui ont choisi la mobilité (chercher un emploi). Ainsi, un peu plus de la moitié des chômeurs de longue durée se trouve dans le premier groupe.

Au delà du premier axe, l'interprétation devient difficile du fait que tous les autres axes sont dominés par l'une des modalités de la situation "étude". Les relations entre les situations d'"emploi" et de "chômage" correspondent à un effectif important. Elle ne sont pas mises en relief par cette première analyse du fait de la prépondérance des modalités de la variables "études".

Pour faire ressortir les relations entre les modalités de ces deux états, une deuxième analyse utilise les modalités "études avant" et "études après" en variables supplémentaires.

3.2. Deuxième analyse : le rôle des motifs de la mobilité géographique

C'est le plan (1,3) qui met le mieux en évidence les changements survenus. On observe essentiellement une absence de passage entre l'"emploi avant" et le "chômage après" (axe 1). Un effet positif sur l'accès à l'emploi de la mobilité

lorsqu'elle relève d'une démarche volontariste (axe 3).

En effet, l'axe 1 oppose les situations d'emploi et de chômage avant la mobilité aux mêmes situations après la mobilité. Il met surtout en relief l'opposition entre la modalité "emploi avant" et la situation de "chômage après". Cette opposition traduit le fait qu'il n'y a pas de passage de la situation d'"emploi avant" à la situation de "chômage après". En d'autres termes, aucun des actifs occupés avant le déménagement ne se trouve au chômage après. On notera que 56 % des personnes occupant un emploi avant la mobilité déménagent soit pour chercher un emploi (amélioration de la situation) soit pour exercer une autre activité (mutation par exemple).

En outre, l'axe 3 met en évidence le passage de "chômage avant" vers "emploi après". Ce passage concerne 46 % des chômeurs avant la mobilité. Les raisons de déménagement montrent que la plupart de ces personnes déménagent soit pour chercher un emploi (45 %) soit pour exercer une activité (45 %). Au premier abord, ces chiffres permettent de conclure à l'existence d'un effet positif d'une mobilité motivée (soit par la recherche d'un emploi soit pour exercer une activité garantie avant le déménagement) sur l'accès à l'emploi. Cependant, les résultats de la première analyse (3.1.) incitent à relativiser l'existence éventuelle d'un tel effet dans la mesure où 28 % des chômeurs de longue durée ("chômage avant" et "chômage après") ont déménagé pour des raisons relatives au marché du travail.

3.3. Synthèse

En prenant en compte les résultats des deux analyses effectuées, les résultats généraux suivants peuvent être établis :

- il y a une bipolarisation des effectifs entre les situations "emploi" et "chômage". Les autres situations ont des effectifs réduits. La situation "études" a vu son effectif baisser ;
- la mobilité des actifs occupés ne se traduit pas par la perte de l'emploi. Il s'agit probablement d'une mobilité choisie (pour améliorer sa situation) ;
- la mobilité des chômeurs ne se traduit pas forcément par l'accès à l'emploi. On constate l'existence d'un groupe pour lequel il y a effectivement un effet positif de la mobilité. Pour la quasi-totalité de ce groupe, la mobilité a été motivée par la recherche ou l'exercice d'un emploi. Pour l'autre groupe, pour lequel la mobilité n'a pas permis d'accéder à un emploi, la mobilité a été motivée par des raisons

familiales ou, dans une moindre mesure, par la recherche d'un emploi. On pourra dire alors que lorsque la mobilité est subie par la personne (raisons familiales) son effet est nul sur sa situation sur le marché du travail, alors que dans le cas où elle est choisie, son effet reste incertain (positif pour certains et nul pour d'autres).

4. L'ANALYSE DES TRANSITIONS

Elle concerne les individus n'ayant pas connu de mobilité géographique et qui ont été interrogés directement. L'objectif de cette analyse est d'établir une typologie de ces individus à l'aide de deux groupes de variables. Le premier concerne les quatre situations considérées sur le marché du travail : Emploi (EMP), Chômage (CHO), Etude (ETU), Stage (STA). Les modalités de chacune d'entre elles décrivent les fréquences de leur réalisation. Ainsi par exemple, la modalité EMP3 de la variable 'Emploi' prendra la valeur 1 pour les personnes ayant connu trois épisodes d'emploi et 0 pour les autres. Le deuxième groupe de variables contient les variables signalétiques genre et âge.

Pour cette analyse, les variables actives sont : EMP, CHO, ETU, STA. Les variables supplémentaires sont : AGE et SEXE. Le tableau ainsi construit est analysé deux fois. Tout d'abord, seules les variables signalétiques (SEXE et AGE) sont mises en supplémentaires. Ensuite, dans le but d'éviter l'effet des modalités à effectif réduit, en plus des variables signalétiques, les modalités suivantes : EMP2-EMP3, CHO2-CHO3, ETU2 et STAT2 sont mises en supplémentaires.

4.1. Première analyse : mise en évidence d'un chômage de longue durée

Dans cette analyse, seules les variables genre et âge sont mises en supplémentaires.

La proportion du chômage de longue durée est importante et semble toucher aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes et les moins jeunes. Un phénomène de segmentation est mis en évidence entre les personnes dont la trajectoire se résume à un seul emploi et les autres qui se caractérisent par un taux de rotation (turnover) élevé. Les variables signalétiques se semblent pas être discriminantes.

Ces conclusions résument le plan (1,2) dont les axes sont maintenant commentés.

Axe 1 : Prépondérance du chômage de longue durée

Cet axe oppose les modalités EMP0, CHO1, STA0, ETU0 aux autres modalités. L'opposition est nette entre d'une part EMP0, CHO1 et d'autre part EMP2, EMP3, CHO2, CHO3. A ce deuxième groupe on peut ajouter EMP1. Seules les modalités de l'emploi et du chômage contribuent à la formation de cet axe. La corrélation des deux autres variables 'Études' et 'Stages' avec cet axe est faible. On peut donc l'interpréter comme *un axe de chômage de longue durée* puisqu'il oppose les personnes dont la trajectoire se réduit à une seule période de chômage (pas d'emploi, ni études ni stage) aux autres personnes. Le pourcentage des personnes n'ayant occupé aucun emploi est de 54%.

Les variables signalétiques (âge et genre) ne sont pas corrélées avec cet axe. Aucun effet discriminatoire n'a pu être décelé.

Axe 2 : Une opposition entre emploi stable et emploi précaire

Cet axe fait ressortir une opposition entre d'une part EMP1, CHO0 et d'autres part les modalités EMP2, EMP3, CHO2, CHO3, ETU1, STA2.

Cet axe peut être interprété comme *un axe de stabilité de l'emploi* puisqu'il oppose les personnes n'ayant connu qu'un seul emploi et pas de chômage aux personnes ayant connu plusieurs passages dans les situations d'emploi, de chômage, de stage et d'études. En d'autres termes, il oppose les travailleurs stables et les travailleurs instables du point de vue du nombre d'emplois occupés. Notons à ce niveau que cette instabilité (ou au contraire cette stabilité) peut refléter la nature de l'emploi. Ce schéma est sans doute à rapprocher de la représentation habituelle d'un marché segmenté à deux secteurs (Doeringer et Piore, 1971). Les variables signalétiques prises en considération (âge et genre) ne semblent pas être discriminantes pour isoler ces segments. L'extension à d'autres caractéristiques individuelles est nécessaire. D'autre part, une analyse de la nature des emplois permettrait aussi de préciser les caractéristiques des deux secteurs mis en évidence.

4.2. Deuxième analyse : peu d'accumulation post-formation initiale de capital humain

Dans cette analyse, les variables genre, âge ainsi que les modalités EMP2-EMP3 ; CHO2-CHO3 ; ETU2 et STA2 sont mises en supplémentaires.

Le recours aux stages et aux études est très minoritaire. Les femmes âgées de moins de 24 ans sont relativement plus nombreuses à connaître l'un de ces deux

états.

L'apport de cette analyse apparaît surtout au niveau du troisième axe factoriel. Cet axe, dont la constitution est due principalement aux variables Etudes et Stages, oppose les modalités ETU0, STA0 aux modalités ETU1, STA1. Cette opposition traduit surtout le rapprochement entre les modalités ETU0 et STA0 dans la mesure où il s'agit en grande partie des mêmes personnes (84% de la classe ETU0 n'a pas connu de stage et respectivement 74% de la classe STA0 n'a pas connu d'épisodes de reprise d'études). Au niveau des variables signalétiques, nous remarquons que la modalité Age1 (les plus jeunes) et la modalité Sexe2 (sexe féminin) ont des coordonnées négatives (se situant du côté de ETU1 et STA1). On peut dire que les jeunes femmes âgés de moins de 24 ans sont plus nombreuses à effectuer des stages et à reprendre des études. Ce profil contraste avec celui des hommes notamment ceux âgés de plus de 30 ans.

Quant à la corrélation des variables, les deux analyses précédentes mettent en évidence deux liaisons. La première entre les situations d'emploi et de chômage et la seconde entre les situations de stage et d'études.

4.3. Synthèse

L'analyse du nombre des transitions sur le marché du travail permet de mettre en évidence les faits suivants :

1- L'existence d'un important *chômage de longue durée* qui touche aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les moins jeunes.

2- La mise en évidence d'un phénomène de *segmentation* par l'opposition entre les individus qui ont occupé un seul emploi et n'ont pas connu de chômage aux individus ayant connu plusieurs épisodes de chômage et occupés plusieurs emplois. Cette distinction peut correspondre à une opposition entre emplois stables et emplois instables. Seules l'analyse de la nature des emplois occupés et la prise en compte d'autres caractéristiques individuelles permettraient d'expliquer ce phénomène (en se référant par exemple à l'existence ou non des marchés internes perçus comme pouvant engendrer la formation d'un marché primaire).

3- La reprise d'études et le passage en entreprise (stage) sont des phénomènes minoritaires. Cependant, on remarque que les jeunes (notamment les femmes) sont plus nombreux à connaître l'une des deux situations que les personnes de la classe AGE3 (notamment les hommes).

4- L'indépendance entre les situations d'emploi et de chômage d'une part et les situations d'études et de stage d'autre part, mérite d'être étudiée plus en détail.

REMARQUES ET PERSPECTIVES

Les typologies construites révèlent que le chômage de longue durée touche une proportion importante de jeunes diplômés.

La typologie des individus mobiles permet de distinguer deux cas de figure : Ôla mobilité subie' pour laquelle il n'y a aucun effet positif et Ôla mobilité voulue' pour laquelle l'effet positif existe mais n'est pas systématique.

La typologie des individus n'ayant pas connu de mobilité géographique permet de distinguer trois groupes d'individus : les chômeurs de longue durée, les individus occupant un emploi stable et les autres à trajectoires complexes. Les variables signalétiques prises en considération (âge, genre) ne semblent pas être discriminantes. Ce qui peut apparaître comme une différence notable par rapport aux résultats habituels en France, par exemple, où ces variables sont très souvent significatives.

L'analyse a permis de préciser la nature du chômage qui touche les chômeurs diplômés. Il s'agit beaucoup plus souvent d'un chômage de longue durée que d'un chômage récurrent. Ce résultat peut avoir des répercussions importantes en matière de politique d'emploi en faveur des jeunes dans la mesure où le chômage de longue durée s'accompagne d'un cercle vicieux. En effet, plus la période de chômage s'allonge, plus il devient difficile pour le chômeur de trouver un emploi et donc moins il a de chance de sortir du chômage. Ainsi, le chômage de longue durée aboutit à un processus d'exclusion dont les conséquences néfastes sur les plans économique et social sont considérables (Godet, 1993). Le coût économique est à la fois collectif et individuel. La collectivité et les familles auront supporté inutilement des coûts de formation. Sur le plan social, le chômage de longue durée des jeunes diplômés donne naissance à des sentiments de frustration et de découragement compromettant une reconversion professionnelle et donc l'insertion sociale. Concernant des personnes diplômées, le risque d'exclusion est d'autant plus fort que le phénomène de dépréciation du capital humain est plus net.

Dans l'hypothèse d'une mise en place de mesures spécifiques d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, des éléments de diagnostics quant à la nature du chômage (longue durée contre récurrent) devraient être utilisés, notamment s'agissant d'aide aux jeunes diplômés chômeurs.

La taille restreinte de l'échantillon ainsi que le caractère pionnier de la démarche dans le contexte marocain incitent à la prudence dans les conclusions. Il demeure toutefois vrai que de telles études montrent la pertinence des recueils de données longitudinales adaptés à la situation marocaine puisque l'on peut penser que le rôle du tissu familial ou de l'économie souterraine est différent lorsqu'il s'agit de décrire l'accès à l'emploi et/ou la sortie du chômage.

ANNEXE

Les tableaux analysés par l'Analyse des Correspondances Multiples

1. Le tableau Mobilité (**TABM**) décrit donc les 138 personnes mobiles à l'aide de 3 variables qualitatives :

- **AVA** : décrit leur situation sur le marché du travail avant le déménagement à l'aide de 5 modalités. AVA1 = emploi ; AVA2 = Chômage ; AVA3 = Inactivité ; AVA4 = Etudes ; AVA5 = Stages.
- **APR** : décrit leur situation sur le marché du travail après le déménagement à l'aide de 6 modalités. APR1 = emploi ; APR2 = Chômage ; APR3 = Inactivité ; APR4 = Etudes ; APR5 = Stages ; APR6 = Autres.
- **DEM** : décrit les raisons du déménagement à l'aide de 4 modalités. DEM1 = Raisons familiales ; DEM2 = Chercher du travail ; DEM3 = Exercer une activité ; DEM4 = Autres raisons.

2. Le tableau transition (**TABT**) décrit donc les 672 individus interrogés directement par 6 variables qualitatives :

- **EMP** : le nombre d'emplois que l'individu a occupé pendant la période de référence. Elle admet 4 modalités : EMP0 = aucun emploi ; EMP1 = un emploi ; EMP2 = deux emplois et EMP3 = plus de deux emplois.
- **CHO** : le nombre d'occurrences de chômage que l'individu a connu pendant la période de référence. Elle admet 4 modalités : CHO0 = aucune ; CHO1 = une seule ; CHO2 = deux occurrences et CHO3 = plus de deux occurrences.
- **ETU** : le nombre de périodes d'étude que l'individu a connu pendant la période de référence. Elle admet 3 modalités : ETU0 = aucune période ; ETU1 = une seule ; ETU2 = deux et plus.
- **STA** : le nombre de périodes de stage que l'individu a connu pendant la période de référence. Elle admet 3 modalités : STA0 = aucune période ; STA1 = une seule ; STA2 = deux et plus.

- **SEXE** : 1=Homme ; 2=Femme.

- **AGE** : Cette variable numérique a été transformée en variable qualitative en la divisant en 3 classes : Age1 = moins de 24 ans ; Age2 = entre 24 et 30 ans ; Age3 = 30 et plus.

BIBLIOGRAPHIE

ACHOUAL A., BENSALÉM EM., BOUGROUM M. et WERQUIN P., 1994, "*Les jeunes diplômés chômeurs dans la région de Marrakech - Quelques résultats préliminaires*", document de travail GREQAM, n° 94I05.

BIENVENUE J.Y., CARTER L., FAVEREAU O., TEYNIER V., A. ZIGHERA J., 1993, "*Durée de chômage : typologies et diagnostics*", rapport final, convention n° 396/90 du 13 juin 1990, Laédix, Université Paris-X- Nanterre.

CNRS, 1994, "*Emploi, Formation, Développement*", Actes du colloque de Clermont Ferrand, GDR, 5 et 6 juillet.

DOERINGER P. et PIORE M.J., 1971, "*Internal labor market and manpower analysis*", Lexington, Mass.

ESCOFIER B. et PAGÈS J., 1988, "*Analyses factorielles simples et multiples*", Dunod édition, Paris.

FLORENS J.P., FOUGÈRE D., WERQUIN P., 1990, "Durée du chômage et transition sur le marché du travail", *Sociologie du travail*, n°4.

GAUTIER J., 1994, "Le chômage des jeunes diplômés en France, un problème de formation ?", *Futuribles*, avril.

GAZIER B., 1991, "*Économie du travail et de l'emploi*", Dalloz.

GÉRARD-VARET L.A., JOUTARD X., RUGGIERO M., TEYSSIÈRE G., WERQUIN P., 1991, "*Facteurs de la durée du chômage et interprétations des trajectoires individuelles vis-à-vis du marché du travail*", Rapport CGP ETR/88/517, GREQE, Marseille.

GODET M., 1993, "La maladie du diplôme : propositions pour une nouvelle politique", *Futuribles*, février.

Abstract

The present research represents the first results of a longitudinal survey conducted on young unemployed graduates in the Marrakesh region (from the CNJA census). The information processed deals with geographical mobility and the frequency of the transitions in the labour market. The objective of the analysis of the first aspect is to describe the effects of geographical mobility on the attainment or not of a job, whilst the frequency of the transitions aims to describe the role of individual characteristics on the number of situation changes in the labour market.

It is the high proportion of long-term unemployed that constitutes the common factor between the two approaches. A phenomenon comparable to a segmentation of the labour market into primary and secondary sectors is also identified. Effectively, three graduate groups become apparent: long-term unemployed, stable and unstable workers.

Resumen

Los estudios relatados aquí proporcionan los primeros resultados de una encuesta longitudinal sobre los jóvenes titulados desocupados en la región de Marrakech (según el censo CNJA). El escrutinio analiza la movilidad geográfica y la frecuencia de las transiciones en el mercado del empleo. El objetivo del análisis del primer aspecto es describir los efectos de la movilidad en el acceso o non acceso a un empleo, mientras que el análisis de la frecuencia de las transiciones apunta a describir el papel de las características individuales en el número de cambios de situaciones en el mercado del empleo.

Ambos enfoques ponen de relieve un hecho común a saber la fuerte proporción de desempleados a largo plazo. También se puede identificar un fenómeno que se puede equiparar con una segmentación del mercado del empleo en sector primario y sector secundario. De hecho, tres grupos de titulados se destacan : los desempleados a largo plazo, los trabajadores estables y los trabajadores inestables.